
Bilan Financier de l'AEENS – 2024

Antoine GROUDIEV, Trésorier
Sophie VIMARD, Vice-trésorière
pepoutel@ens.psl.eu



Table des matières

Introduction	2
I Bilan financier général	2
II État des comptes	2
1 Actifs	2
2 Passifs	4
III Détail du bilan financier	4
1 Adhésions	4
2 Subventions et dons	4
3 Banque	4
4 Frais de fonctionnement	5
5 Investissement	5
6 Evènements	5
6.1 La Rouge et Noire	6
6.2 Les Interculturelles (InterQ)	7
6.3 Rentrée	7
6.4 Le MEGA	8
6.5 La Hallopaye	8
6.6 La Nuit	9
7 Prestations	9
7.1 Pulms	9
7.2 Autres prestations	11
8 Bureau des Arts	11
8.1 Voyage	11
8.2 Tirages	12
8.3 Bilan	12
9 Clubs	13
9.1 Répartition du budget en Assemblée Générale	13
9.2 Budgets temporels des clubs au 31 décembre 2024	13
9.3 Budgets intemporels des clubs au 31 décembre 2024	15
IV Conclusion	15

Introduction

Ce document présente le bilan financier de l'AEENS pour l'année 2024. Il vise à donner une vision globale des finances de l'association, en détaillant les recettes et les dépenses de l'année, ainsi que l'état des comptes en début et fin d'exercice budgétaire, correspondant à l'année civile 2024.

L'année 2024 a été une année financière standard pour l'association. Cette année se distingue par trois spécificités financières : la fin du changement de banque entamé en 2023, le passage d'une subvention annuelle conséquente à des appels à projets, et le refus de débit de boisson à la Rouge et Noire. Ces particularités n'ont été *in fine* que peu impactantes sur les finances de l'association. Les recettes ont été globalement stables, et les dépenses ont été maîtrisées. Les événements ont été globalement rentables, et les clubs ont pu bénéficier de financements conséquents.

I Bilan financier général

La figure I.1 présente l'ensemble des postes budgétaires de l'année 2024 pour l'AEENS, Association des Elèves de l'Ecole Normale Supérieure, dite COF, Comité d'Organisation des Fêtes.

II État des comptes

1 Actifs

La répartition des actifs au 1^{er} janvier 2024 et au 1^{er} janvier 2025 est donnée dans le tableau de la figure II.1

Objet	1 ^{er} janvier 2024 (€)	1 ^{er} janvier 2025 (€)	Différence (€)
Petit coffre	2 060,86	3 033,25	972,39
Grand coffre	28 350,11	21 696,39	-6 653,72
Compte courant	87 754,52	86 063,25	-1 691,27
Parts sociales	4 773,25	4 834,25	61,00
TPE	0,00	2 242,69	2 242,69
Total	122 938,74	117 869,83	-5 338,91

FIGURE II.1 – Actifs de l'AEENS.

Le compte "TPE" correspond à de l'argent virtuellement stocké sur le terminal de paiement électronique, et qui n'était pas encore arrivé sur le compte bancaire de l'AEENS au 1^{er} janvier 2025, à cause de soucis techniques.

Le différentiel cumulé au cours de l'année 2024 des erreurs de dépôt d'espèces à la banque s'élève à 5 € ; ce chiffre correspond à la différence entre les dépôts effectués et les sommes effectivement créditées sur le compte bancaire de l'AEENS, probablement due à des erreurs de comptage ou de saisie de la part de la trésorerie du COF ou de la K-Fêt.

Pour obtenir le total des actifs au 1^{er} janvier 2024, il faut ajouter le patrimoine du COF. Doivent notamment être pris en compte le matériel des clubs et les stocks de la K-Fêt, le foyer associatif de l'École Normale Supérieure.

Objet		Dépenses (€)	Recettes (€)	Solde (€)
Fonctionnement	Fournitures	-228,21	0,00	-228,21
	Prévention	-942,80	0,00	-942,80
	Banque	-1 300,05	0,00	-1 300,05
	Assurance	-2 381,47	0,00	-2 381,47
	DG	-30,25	30,00	-0,25
	Frais juridiques	-5 746,68	0,00	-5 746,68
Sous-total		-10 629,46	30,00	-10 599,46
Événements	La Rouge et Noire	-5 253,28	5 253,28	0,00
	TuckNo Party	-668,45	700,00	31,55
	Rentrée	-2 313,15	3 109,00	795,85
	La Traque	-71,83	60,00	-11,83
	48h des Jeux	-94,35	75,00	-19,35
	MEGA	-70 730,89	59 567,21	-11 163,68
	Hallopaye	-1 517,55	3 386,00	1 868,45
	Soirées et goûters COF	-50,64	0,00	-50,64
	La Nuit	-24 380,93	30 771,50	6 390,57
	InterQ dont subv. COF23	-23 806,57	27 440,00	3 633,43
	Interludes 25	-790,54	1 800,00	1 009,46
Sous-total		-129 688,18	132 161,99	2 473,81
Prestations	Pulms	-26 074,36	15 230,00	-10 844,36
	Impressions	-933,25	378,73	-554,52
	Ecocups	0,00	16,00	16,00
Sous-total		-27 007,61	15 624,73	-11 382,88
BdA	Tirages	-17 695,40	17 695,00	-0,40
	Vente de fleurs	-880,10	928,00	47,90
	Sorties	-388,59	22,00	-366,59
	Voyage annulé	-4 301,40	0,00	-4 301,40
Sous-total		-23 265,49	18 645,00	-4 620,49
K-Fêt	Fonctionnement	-45 084,64	45 522,00	437,36
	Investissement	-3 516,58	0,00	-3 516,58
Sous-total		-48 601,22	45 522,00	-3 079,22
Clubs	Budget alloué	-18 000,00	0,00	-18 000,00
	Budget remis à zéro	-0,00	3 114,79	3 114,79
Sous-total		-18 000,00	3 156,69	-14 843,31
Son K-Fêt	Enceintes et amplis	-11 574,11	2 000,00	-9 574,11
Investissement juridique		-8 000,00	0,00	-8 000,00
Reports de frais	COF 23	0,00	26 050,57	26 050,57
	Interludes 25	-2 000,00	0,00	-2 000,00
Sous-total		-2 000,00	26 050,57	24 050,57
Recettes	Subvention de l'ENS	-0,00	6 000,00	6 000,00
	Donations	-0,00	92,54	92,54
	Adhésions	-0,00	35 930,00	35 930,00
Sous-total		-0,00	42 022,54	42 022,54
Total		-278 766,07	285 213,52	6 447,45

FIGURE I.1 – Bilan financier global de l'AEENS.

2 Passifs

La répartition de certains passifs au 1^{er} janvier 2024 et au 1^{er} janvier 2025 est donnée dans le tableau suivant.

Objet	1 ^{er} janvier 2024 (€)	1 ^{er} janvier 2025 (€)
Investissement Défense juridique	12 000,00	20 000,00
Financement InterQ	10 000,00	0,00
Financement Interludes	0,00	2 000,00

FIGURE II.2 – Passifs de l'AEENS.

Le passif “Investissement Défense Juridique” a été conservé et augmenté de 8 000 € pour l'année 2025, comme voté en AGB de février 2024. Les passifs des clubs est donné plus bas, dans la section correspondante.

III Détail du bilan financier

1 Adhésions

Le montant des adhésions s'élève à **35 930 €** pour un nombre total de 615 adhérent·e·s au 1^{er} janvier 2025. Comme les années précédentes, l'adhésion était fixée à 80 € pour les élèves et personnes touchant un revenu équivalent ou supérieur, et à 40 € pour les étudiant·e·s et personnes touchant un revenu strictement inférieur à celui d'un·e élève.

2 Subventions et dons

Comme chaque année, l'AEENS a reçu une subvention dite “annuelle” de la part de la DEVEC (Direction des études, de la vie étudiante et des carrières), sans utilisation fléchée. Cette subvention s'élève cette année à 6 000 €. Ce montant est en baisse par rapport à l'année précédente, en raison d'un changement de politique de la part de la direction de l'ENS : une grosse partie des subventions aux associations passe maintenant par le biais d'appels à projet et non plus de subventions annuelles. Le COF a ainsi réalisé de multiples demandes de subventions pour des projets spécifiques, qui sont détaillées dans le bilan de la section correspondante.

Des donations ont également été faites à l'AEENS, venant de particuliers ainsi que des recettes générées par la campagne de liste du COF 24.

Objet	Montant (€)
Subvention annuelle de l'ENS	6 000,00
Donations	92,54
Total	6 092,54

Dans le cadre d'événements spécifiques, des subventions sont également apportées par d'autres organismes : l'A-Ulm, la DEVEC (Direction des études, de la vie étudiante et des carrières), la CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus) et l'Université PSL (Paris Sciences Lettres). Ces subventions sont précisées dans le bilan financier de chacun de ces événements.

3 Banque

L'AEENS possède un compte courant et un compte de parts sociales au Crédit Coopératif. Les frais bancaires, liés au compte, au loyer du TPE (Terminal de Paiement Electronique) et aux

commissions prises sur les paiement via le TPE, sont détaillés ci-dessous.

Objet	Montant (€)
Commissions TPE	-653,40
Autres frais bancaires	-647,45
Total	- 1 300,85

Le chiffre final des frais bancaires est donc de -1 300,85 €, à mettre en regard des -960,85 € de l'année 2022, qui fut la dernière année de l'AEENS à la Société Générale. À ce titre, les frais de -1 961,30 € payés en 2023 étaient bien anormalement élevés, de par la phase de transition bancaire.

4 Frais de fonctionnement

Cette section détaille les dépenses qui assurent le bon fonctionnement interne de l'association. La ligne "Abonnement téléphonique" correspond à l'abonnement téléphonique du COF ; cet abonnement a été résilié en cours d'année. La ligne "Affaires juridiques" correspond à des frais d'avocats pour deux litiges en cours. La ligne "Campagne" correspond au budget alloué à la campagne de liste du COF 25. La ligne "Fournitures" correspond à l'achat de fournitures de bureau pour le COF.

La ligne "Prévention" correspond à l'achat de préservatifs, bouchons d'oreilles, matériel de trousse de secours, éthylotests, pour les événements du COF. Ces achats ont été subventionnés à la hauteur de 300 € par la DEVEC, lors d'un appel à projet en octobre ; le montant apparaissant ci-dessous est donc le coût réel pour l'AEENS.

Objet	Montant (€)
Abonnement téléphonique	-11,18
Affaires juridiques	-5 746,68
Assurance (MAIF)	-2 381,47
Campagnes	-260,00
DG	-0,25
Fournitures	-217,03
Prévention	-942,80
Total	-9 559,41

FIGURE III.1 – Frais de fonctionnement de l'AEENS.

5 Investissement

L'année 2024 a été marquée par un investissement conséquent de la part de l'AEENS dans le matériel son utilisé en K-Fêt et lors des soirées gymnase. Le coût total de ce matériel (enceintes et amplis) s'élève à 11 889,15 €. Ce coût a été financé à hauteur de 2 000 € par la DEVEC, lors d'un appel à projet en octobre, et à hauteur de 300 € par le département des Arts. Le reste est partagé entre un budget spécifique voté en AGB (9 574,11 €), et une partie du budget PLS (315,04 €).

6 Evènements

Cette section donne le détail des bilans financiers des événements du COF dans l'ordre chronologique. Les événements organisés exclusivement par le Bureau des Arts sont détaillés avec les

autres activités du BdA.

Au cours de notre mandat, les soirées ont systématiquement généré un bénéfice, malgré leur but non lucratif; ceci est dû non seulement à des prix d'entrée non nuls pour les non-adhérent·e·s – comme stipulé dans les statuts de l'association – mais également à une volonté de ne pas baisser les prix pour ne pas encourager la consommation d'alcool.

6.1 La Rouge et Noire

La Rouge et Noire est la soirée queer de l'ENS, co-organisée par le COF et l'Homônerie. La soirée était gratuite pour les adhérent·e·s du COF et les membres du BAAM, et coûtait 7 € pour les autres.

			Prévisionnel	Réel
Dépenses	Communication	Affiches	-50 €	-50,53 €
		Flyers	-50 €	-44,84 €
	Sécurité	Barrières	-720 €	-708,84 €
		Vigiles	-500 €	0 €
	Décoration	Ecocup	-500 €	-390,14 €
		Bracelets et déco.	-60 €	-186,02 €
		Lubrifiant	-50 €	0 €
	Prévention	Bouchons d'oreilles	0 €	-360,12 €
		Préservatifs	0 €	-194,98 €
	Représentations	Pompoms	-333,10 €	-334,77 €
		DJ queer	-250 €	-300 €
		Show Drag	-200 €	-158,67 €
	Consommables	Bar	-2 000 €	-861,34 €
		Croissants	-50 €	-43,20 €
	Sacem		-300 €	-185 €
Imprévu (crochets à prendrillons)		-50 €	-130,52 €	
Total Dépenses			-5 113,10 €	-3 931,77 €
Recettes	Entrées et tickets	Liquide	2 000 €	-50,87 €
		HelloAsso	5 000 €	4 624,15 €
	Subventions	Pompoms	200 €	200 €
		Show Drag et DJ	450 €	480 €
Total Recettes			7 650,00 €	5 253,28 €
Total			2 004,53 €	1 321,51 €

FIGURE III.2 – Bilan financier de la Rouge et Noire.

Cette soirée s'est tenue sans débit de boisson, changeant la structure des recettes et des dépenses par rapport aux années précédentes. Néanmoins, le bilan de la soirée est positif, avec un bénéfice de 1 321,51 € reversé au BAAM, chiffre similaire à ceux des années précédentes.

On notera que la ligne "Liquide" de la catégorie "Entrées et tickets" est en négatif; ceci est dû à cause des remboursements en liquide de tickets consommation achetés sur HelloAsso, particulièrement nombreux à cause de l'absence d'alcool à la soirée.

Notons par ailleurs qu'au cours des deux premières soirées gymnase de 2024 (Rouge et Noire, et soirée de rentrée), les barrière n'ont pas pu être louées à la préfecture de police pour un prix raisonnable, à cause des jeux Olympiques. Le COF a donc dû louer des barrières à un prestataire privé, pour un coût nettement plus élevé.

6.2 Les Interculturelles (InterQ)

En 2024, les 48h des Arts ont été remplacés par les Interculturelles (communément appelées InterQ), un événement organisé par le COF et accueillant les 4 ENS. Un budget de 10 000 euros avait été alloué par le COF 23 pour cet événement. Dans le Bilan Financier général présenté au début de ce document, nous avons donc compté le surplus comme une recette de l'événement, bien qu'il ait effectivement coûté de l'argent à l'association.

Poste de dépense		Prévisionnel	Actualisé Février 24	Réel
Expositions & installations		-1 600 €	-2 665 €	-1 630,07 €
Hébergement	Auberge BVJ	-9 230 €	-6 294 €	-7 321 €
	Auberge HI	-8 270 €	-2 385 €	-2 385 €
Consommables	Barbecue BDS et courses METRO	-2 000 €	-2 000 €	-1 253,38 €
	Brunchs sans METRO	-2 500 €	-3 000 €	-3 765 €
	Softs soirée	-150 €	-150 €	-0 €
	Goodies	-2 000 €	-1 700 €	-2 583 €
Logistique	Bracelets	-200 €	-280 €	-279,60 €
	Barrières	-600 €	-709 €	-833,92 €
	Location PLS	-1 500 €	-1 500 €	-2 583 €
Rétributions ¹	Remboursements	-0 €	-700 €	-410 €
	Conso Perm	-200 €	-200 €	-57,10 €
Communication (Flyers)		-200 €	-200 €	-394,69 €
Imprévu (Gaffer PLS)		-200 €	-200 €	-57,10 €
Total dépenses		-28 325 €	-21 573 €	-23 806,57 €
Poste de recette		Prévisionnel	Actualisé Février 24	Réel
Subventions	A-Ulm	1 000 €	1 000 €	1 000 €
	DEVEC	2 500 €	6 000 €	6 000 €
	Alumni autres écoles	200 €	0 €	0 €
	Subvention COF	10 000 €	9 248 €	5 366,57 €
Inscriptions		14 625 €	5 525 €	11 440 €
Total recettes		28 325 €	20 773 €	23 806,57 €

FIGURE III.3 – Bilan financier des InterQ.

6.3 Rentrée

La rentrée est un moment important de la vie étudiante, comportant de la communication autour des activités du COF, de ses clubs et de la K-Fêt. Elle comporte également une soirée, première soirée gymnase pour les conscrit. L'entrée était gratuite pour les adhérent·e·s du COF, et coûtait 5 € pour les non-adhérent·e·s.

Objet		Montant (€)
Dépenses	Flyers de rentrée	-120,08
	Flyers 48h K-Fêt	-25,94
	Barrières	-735,52
	Consommations (K-Fêt)	-1 404,61
	Croissants	-27,00
Total dépenses		-2 313,15
Recettes	Liquide	1 056,00
	HelloAsso	2 053,00
Total recettes		3 109,00
Total		795,85

FIGURE III.4 – Bilan financier des événements de rentrée, dont la soirée de rentrée.

6.4 Le MEGA

Le MEGA est le weekend d'intégration de l'ENS. La billetterie a d'abord été ouverte au conscrit·e·s adhérent·e·s, puis à tou·te·s les adhérent·e·s et enfin aux non-adhérent·e·s. Les tarifs sont donnés en figure III.5.

Tarif	Montant (€)
Place élève	165,00
Place étudiant·e	110,00
Place boursier	60,00

FIGURE III.5 – Tarifs du MEGA

Le détail du bilan financier du MEGA est donné en figure III.6.

Catégorie		Objet	Montant
Dépenses	Repérage	Total	-151,92 €
	T-Shirts	T-Shirts participants et orgas	-1 932,00 €
	PLS	Essence camion	-88,29 €
		Autoroute camion	-106,60 €
		Location camion	-623,50 €
		Location matériel	-731,58 €
		Groupe électrogène et essence	-612,80 €
	Départ en avance	Essence	-129,18 €
	Prévention	Trousses de secours	-103,22 €
	Prestataire	Lez'Events	-61 960 €
	K-Fêt	Softs	-765,74 €
		Camion	0,00 €
		Péages	-42,60 €
		Prestataire alcool	-1 699,52 €
	Divers	Bracelets	-345,60 €
		Sulfateuse	-14,90 €
		Nourriture supplémentaire	-1 419,44 €
Total dépenses			-70 730,89 €
Recettes	Subventions	DEVEC	6 000,00 €
		A-Ulm	1000,00 €
		BDS	7 337,21 €
	Entrées	Billetterie	45 230,00 €
Total recettes			59 567,21 €
Total			-11 163,68 €

FIGURE III.6 – Bilan financier du MEGA

6.5 La Hallopaye

La Hallopaye est la soirée d'Halloween organisée au gymnase par le COF. L'entrée était gratuite pour les adhérent·e·s COF, et coûtait 5 € pour les non-adhérent·e·s.

Tarifs	Montant (€)
Tarif adhérent·e COF	18,00
Tarif étudiant·e	23,00
Tarif plein	35,00
Tarif personnel de l'ENS	Prix libre
Accès au buffet	12,00
Pin's	1,00

FIGURE III.8 – Tarifs de la Nuit.

Objet		Montant (€)
Dépenses	Scotch	-81,43
	Bracelets, protections auditives	-406,68
	Consommations (K-Fêt)	-1 029,44
Total dépenses		-1 517,55
Recettes	Liquide	1 054,00
	HelloAsso	2 332,00
Total recettes		3 386,00
Total		1 868,45

FIGURE III.7 – Bilan financier de la Hallopaye.

6.6 La Nuit

La Nuit est le traditionnel Gala de l'École, organisé par une équipe dédiée, que le COF et particulièrement la Trésorerie souhaite remercier pour leur travail.

7 Prestations

7.1 Pulms

Il est possible d'acheter des pulms au bureau du COF lors des permanences. Plusieurs motifs de pulms sont disponibles, dont deux nouveaux modèles réalisés par le pôle communication du COF 24 et vendu au même tarif que le stock restant d'anciens modèles. Les tarifs sont donnés dans le tableau qui suit, et sont identiques à ceux de l'année précédente.

Tarif	Prix unitaire
Adhérent·e	30,00
Non-adhérent·e	35,00

FIGURE III.10 – Tarifs des Pulms.

Les pulms sont vendus aux adhérent·e·s très légèrement en dessous du prix coûtant, et aux non-adhérent·e·s légèrement au-dessus. Le bilan financier des achats et ventes de Pulms sur l'année 2024 est donné par le tableau suivant. Comme chaque année, le reste de stock de pulms invendus à ce jour explique le solde négatif en fin d'exercice budgétaire.

Objet		Prévisionnel (€)	Réel (€)
Sécurité	Total sécurité	-1 376,80	-1 248,80
Boissons	Champagne	-3 200,00	-2 673,00
	Patrick Font	-500,00	-441,20
	Vin	-1 200,00	-1 039,93
	Autres	-960,00	-759,72
	Total boissons	-5 860,00	-4 913,85
Buffet	Nourriture	-8 085,00	-8 085,00
Matériel	Total matériel	-500,00	-204,14
Concerts	Total musique	-1 155,67	-1 112,78
Communication	Total communication	-1 239,66	-1 250,74
Décoration	Total décoration	-427,77	-399,49
Barnum	Location barnum	-2 748,00	-2 748,00
Expositions	Exposition 1	-200,00	-200,00
	Exposition 2	-200,00	-172,31
	Exposition 3	-200,00	-140,04
	Pièce de théâtre	~	-200,00
PLS	Total PLS	-3 000,00	-2 993,78
Imprévus	Imprévu et remboursement de places	-3 000,00	-712,00
Total dépenses		-27 992,90	-24 380,93
Subventions	Total subventions	2 000,00	2 000,00
Entrées	Billetterie en ligne	22 000	25 961,50
	Entrées buffet	3 600,00	
Boissons	Ventes Nuit et cautions	4 400	2 810,00
	Reventes postérieures	0,00	0,00
Pin's	Ventes de pin's	300,00	0,00
Total recettes		32 300,00	30 771,50
Total		4 307,10	6 390,57

FIGURE III.9 – Bilan financier de la Nuit.

	Montant (€)
Ventes	15 230,00
Commande	- 26 074,36
Total	-10 844,36

FIGURE III.11 – Bilan financier des Pulms.

7.2 Autres prestations

Les autres prestations proposées sont détaillées dans le tableau suivant.

Objet	Dépenses (€)	Recettes (€)	Solde (€)
Impressions	- 933,25	378,73	- 554,52
Ecocups	0,00	16,00	16,00

L'imprimante du COF, surnommée "Marine", est utilisée par de nombreux·ses responsables de clubs et/ou organisat·eur·rice·s d'événements pour imprimer des affiches. Depuis 2022, les impressions sont payantes et prélevées sur les budgets accordés aux clubs. Nous comptons sur le même compte les achats de cartouches. Toutefois, malgré demande de la trésorerie, le COF ne comptabilise pas son propre usage, ce qui ne nous permet pas de savoir si les prix sont bien ajustés.

La trésorerie déplore également l'utilisation illicite de l'imprimante par les responsables de la communication d'autres associations de l'École, à l'instar du BDS, ainsi que pour des usages personnels, sans compensation financière. Ceci fausse non seulement les comptes du COF, mais est également une charge financière injustement portée par l'association et ses membres.

8 Bureau des Arts

Les activités du BdA génèrent de nombreux flux financiers, le principal poste de dépense et de recettes étant les tirages. Sur le principe, les places de tirage sont vendues à prix coûtant, et ne devraient donc pas générer de bénéfices ou de pertes. Les sorties sont généralement subventionnées (partiellement ou intégralement) par le COF, et les voyages sont également partiellement subventionnés par l'association, malgré les recettes générées par les ventes de places.

8.1 Voyage

Habituellement, le BdA organise un ou plusieurs voyages dans l'année, ce pour quoi un budget prévisionnel de 5 000 € avait été alloué lors du vote du budget. Cette année, le BdA avait planifié un voyage à Bruxelles, pour lequel des frais avaient été avancés (acomptes pour les bus et auberge) à la hauteur de 4 301,40 €. De par le manque de communication et d'intérêt de la part des adhérent·e·s, seules quelques places ont été vendues, nécessitant l'annulation du voyage et générant un déficit de 4 301,40 €. Le reste de l'enveloppe allouée étant trop mince pour organiser un second voyage, le BdA a décidé de ne pas en organiser d'autre.

Libellé	Montant
Acompte pour le bus	- 269,40 €
Acompte pour l'auberge	- 2 688,00 €
Frais d'annulation de l'auberge	- 1 344,00 €
Total	- 4 301,40 €

Nous attirons donc l'attention sur le fait que la communication autour des voyages est essentielle pour leur réussite, faut de quoi l'association est contrainte de dépenser inutilement l'argent de ses adhérent·e·s. Il serait peut-être envisageable de s'assurer de l'intérêt des adhérent·e·s avant de lancer un voyage, et de ne pas avancer de frais trop importants avant d'avoir vendu un nombre suffisant de places.

8.2 Tirages

Trois tirages ont été organisés par le BdA cette année, respectivement d'Hiver, de Printemps puis de Rentrée. S'ajoute à cela le tirage de Rentrée 2023, dont une partie des bénéfices ont été perçus au cours de l'exercice budgétaire 2024, et pour lequel des factures ont été réglées en 2024, d'où les dépenses non-nulles.

Tous les tirages propre à 2024 ont été déficitaires. Ceci est non-seulement dû à des personnes n'étant toujours pas venues régler leurs places malgré de multiples relances, mais également à des places non pourvues, et donc non vendues. Il serait pertinent de réfléchir à des solutions pour éviter ce déficit, et notamment un moyen plus systématique de règlement des places.

Finalement, les "shotguns" sont un moyen de vente rapide de places provenant d'inventus de tirages ou d'offres spécifiques. Il a été difficile pour la trésorerie d'identifier quels règlements de théâtres correspondaient à ces ventes, et le choix a été fait de n'en comptabiliser uniquement les recettes ; les dépenses apparaissent donc dans les dépenses des tirages. La trésorerie recommande de tenir un suivi plus rigoureux de ces ventes, notamment à travers des indications de la part du BdA.

8.3 Bilan

Le bilan financier du Bureau des Arts sur l'année 2024 est détaillé dans le tableau suivant.

Catégorie		Dépenses (€)	Recettes (€)	Solde (€)
Tirages	Rentrée 2023	-264,00	412,00	148,00
	Hiver 2024	-7 578,00	6 864,66	-713,34
	Printemps 2024	-3 302,00	3 194,20	-107,80
	Rentrée 2024	-14 824,77	12 377,20	-2 447,57
	"Shotguns"	-0,00	161,68	161,68
Vente de fleurs		-880,10	928,00	47,90
Sorties		-388,59	22,00	-366,59
Voyage annulé		-4 301,40	0,00	-4 301,40
Total		-31 536,96	23 959,74	-7 577,12

FIGURE III.12 – Bilan financier du Bureau des Arts.

9 Clubs

Les clubs ont accès à plusieurs sources de financement pour mener leurs activités. Ils peuvent demander un budget lors des deux Assemblées Générales Budget ² (AGB) qui ont lieu chaque année. De plus, certains clubs obtiennent des subventions extérieures ou sont rémunérés pour des prestations.

9.1 Répartition du budget en Assemblée Générale

Les clubs ont vu l'exercice financier 2024 commencer avec un budget propre provenant de l'enveloppe distribuée lors de l'AGB d'octobre 2023, par le COF 23. Lors de l'AGB du 27 février 2024, les clubs ont pu demander un budget supplémentaire pour la période février-octobre 2024, sur une enveloppe de 6 000 €. Les passifs découlant des budgets votés aux AGB de cette année scolaire ont été réinitialisés en octobre 2024, sauf pour les clubs désignés comme *intemporels*. Les clubs ont alors pu faire des nouvelles demandes de budget lors de l'AGB du 15 octobre 2024 sur une enveloppe de 12 000 €.

À titre indicatif, la remise à zéro des budgets des clubs correspond à une somme de **3 114,79 €**.

9.2 Budgets temporels des clubs au 31 décembre 2024

La figure III.13 récapitule les budgets initiaux des clubs, les budgets votés en février 2024 et en octobre 2024, ainsi que l'état des budgets des clubs au 1^{er} janvier 2025. Seuls les clubs dont le budget est remis à zéro lors de l'AG Budget d'octobre sont listés. Les clubs dont les budgets ne sont pas remis à zéro sont listés dans la section 9.3. Les clubs sans passif au 1^{er} janvier 2024 et n'ayant pas utilisé de budget en 2024 ne sont pas listés. Une liste exhaustive des clubs est disponible sur le site du COF.

2. Règlement intérieur, Articles 12, 13 et 14.

Club	Initial	Février 2024	Octobre 2024	Restant
*thèque	250,00	250,00	0,00	0,00
Africana	350,00	190,00	675,00	675,00
Arts Plastiques	537,38	0,00	0,00	0,00
BrassENS	60,01	65,00	130,00	130,00
Club Bouffe	0,00	0,00	400,00	28,15
Boum	860,95	210,00	600,00	474,85
Les Choeurs de l'ENS	115,00	0,00	160,00	42,34
CupidUlm	100,00	0,00	0,00	0,00
DDR	10,00	0,00	80,00	80,00
FréqueENS	400,00	105,00	470,00	279,06
HackENS	923,73	970,00	1 135,00	374,45
Hômonerie	568,00	0,00	600,00	600,00
Club Inutile	0,00	1,00	0,00	0,00
Club Jeux	47,80	216,36	182,49	34,74
Karaok'ENS	0,00	0,00	52,94	52,94
Labo Photos	0,00	450,00	210,60	163,15
Lego Normal Supérieur	20,38	0,00	100,00	100,00
Musée des Ernests	335,00	0,00	160,00	160,00
Musique	20,00	782,86	1 200,00	992,00
Normaille	370,00	0,00	0,00	0,00
Réflex	20,70	428,00	0,00	0,00
Studio 45	0,00	0,00	400,00	332,74
Total	4 988,95	3 668,22	6 816,03	5 140,74

FIGURE III.13 – Récapitulatif des budgets initiaux (au 1^{er} janvier 2024), budgets alloués aux clubs lors des AGB de 2024, et budgets restants au 1^{er} janvier 2025. (Clubs dont le budget est remis à zéro lors de l'AG Budget d'octobre.)

9.3 Budgets intemporels des clubs au 31 décembre 2024

Dans cette section, nous présentons l'état des budgets des clubs n'étant pas remis à zéro lors de l'AG Budget d'octobre. Ce statut a été décidé au cas par cas au cours d'AG précédentes, et est généralement lié aux clubs ayant d'autres sources de financement que le COF. Cela peut être des subventions, des ventes de places pour des événements, ou encore des paiements liés à des prestations. A ainsi été voté à l'AGB d'octobre 2024 le passage du club PLS en club intemporel.

Notons que le Club Jeux possède pour des raisons historiques deux budgets : un budget courant et un budget intemporel. Le budget courant est remis à zéro lors de l'AG Budget d'octobre, tandis que le budget intemporel est conservé d'une année sur l'autre.

Club	Initial	Février 2024	Octobre 2024	Restant
Ciné-club	7 975,00	631,78	2 083,97	7 154,30
Club Jeux (intemporel)	643,08	0,00	0,00	643,08
Ernestophone	10 958,47	600,00	500,00	6 307,18
PLS	1 584,10	1 100,00	2 600,00	761,32
Total	21 160,65	2 331,78	5 183,97	14 865,91

Plusieurs demandes de subventions ont été réalisées pendant l'année 2024 par des clubs du COF, essentiellement par le Ciné-Club et l'Ernestophone. Nous incitons les présents et futurs responsables de club à continuer cette pratique, notamment à travers des appels à projets l'échelle de l'ENS.

IV Conclusion

La Trésorerie tient à remercier l'ensemble des personnes nous ayant aidé dans notre travail, en particulier les membres du bureau du COF 24, les responsables de clubs, les chef-fe-s K-Fêt, qui ont pu nous aider à tenir une comptabilité claire et précise. Tenir à jour la comptabilité d'une association aussi active et étendue que le COF est un travail rigoureux et chronophage, et nous espérons que ce rapport permettra de mieux comprendre les enjeux financiers de l'association. De ce fait, nous insistons également sur le fait qu'il est important que des personnes soient impliquées dans la trésorerie à toutes les échelles de l'association, notamment au niveau des clubs et de la K-Fêt, comme c'est déjà le cas.

Pour toute question concernant le présent document, ou pour toute demande de précision, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse pepoutel@ens.fr ; nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Anaëlle OUAKNINE
Présidente

Antoine GROUDIEV
Trésorier

Sophie VIMARD
Vice-Trésorière